

# Charenton

*magazine*

N° 146 - Novembre 2009



**Charenton,  
une ville à vivre**

# SOMMAIRE

novembre 2009 N° 146

**Visite des nouveaux habitants : si ma ville m'était contée...**

5

6



**Fiscalité locale : Charenton n'augmente pas ses taux**

8

**Conseil Municipal des Jeunes : l'heure des bilans**

11

**Des efforts de solidarité envers les personnes handicapées**

DOSSIER

14



**Service Retraités : "Vieillir, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années"**

18

**Toute l'actualité de nos commerces et de nos associations**

22



**Water-polo et basket-ball : portraits croisés**

30



**Toute l'actualité de la Communauté de Communes**

Charenton magazine N° 146 - novembre 2009

48, rue de Paris - Tél. 01.46.76.46.76

Directeur de la publication. Jean-Marie Brétillon

Directeur de la rédaction. Anne-Marie Thierce - Rédaction. Céline Lormier - Denis Bansard

Photos. G. Boynard - C. Doumbé - F.F.B.B - M. Fuzon - C. Lormier - I. Stefan - Mise en page. C. Doumbé

Impression. ADI graphiques

Tiré à 17 000 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.

Distribution. Avobox.



## Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

A l'issue d'une Semaine Bleue particulièrement réussie et appréciée de nos seniors charentonnais et mauritiens, Charenton Magazine revient dans ce numéro sur les grands axes de la politique municipale en direction de nos aînés.

Par rapport à nos grands-parents, les générations actuelles bénéficient d'années de vie supplémentaires ce qui constitue un acquis extraordinaire, mais qui ne laisse pas sans l'obligation de repenser les actions proposées aux seniors. Entre les jeunes seniors, encore actifs et en pleine force de l'âge, et leurs aînés dont certains peuvent connaître des problèmes de santé, il y a des différences importantes. Les uns et les autres nécessitent une attention partagée.

C'est là que se concentre toute l'action du Service Retraités qui travaille en étroite collaboration avec le Pôle de médiation sociale pour lutter contre l'isolement, et qui, en même temps, organise de nombreuses activités ludiques et culturelles.

Malgré leurs différences d'âges, des points communs rassemblent les seniors : leur expérience et leur rôle moral dans la vie sociale. Un seul exemple : que serait notre secteur associatif sans tous ces nombreux bénévoles, seniors dans une grande majorité, qui animent les clubs sportifs, les associations culturelles ou celles oeuvrant dans le domaine de la solidarité.

A Charenton, nous nous efforçons aussi d'encourager le lien inter-générationnel. Rien ne peut être plus enrichissant que de rapprocher jeunes et moins jeunes autour de projets communs.

Je terminerai par une bonne nouvelle qui concerne justement les personnes âgées. Après quelques retards dûs notamment à la crise financière, le dossier de la maison médicalisée se débloque. Cet établissement, tant attendu par de nombreux Charentonnais, est enfin sur les bons rails. On peut espérer un début des travaux en 2011 !



*Bien sincèrement*

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne

# Collection automne-hiver de l'A.F.C

Les bourses aux vêtements de l'Association des Familles de Charenton font partie de ces rendez-vous incontournables organisés par le monde associatif charentonnais. Pour la collection automne-hiver 2009, le succès ne s'est pas démenti avec de très nombreux acheteurs dès l'ouverture le 6 octobre dernier. Occasion d'un shopping à prix doux et d'aider l'AFC à mener ses actions d'entraide, toutes les excuses étaient bonnes pour se retrouver à chiner autour des portiques et des étals de l'Espace Toffoli ! Un grand bravo à celles et ceux qui ont permis ce succès. ■



## La générosité en s'amusant

Pour sa 8<sup>ème</sup> édition, la bourse aux jouets s'est déroulée sous un ciel plus que clément dans une atmosphère familiale. Le Parc de Conflans, semé de nombreux stands et ateliers, a fait le plein d'enthousiasme, de rires partagés entre enfants et parents, mais aussi de sérieux marchandages en toute convivialité... Une journée indéniablement placée sous le signe de la bonne humeur, mais aussi de la générosité, puisque la plupart des invendus et les "droits d'emplacement réglés" en jouets seront vendus par l'Aliaj au cours de l'exposition-vente organisée à l'espace Toffoli les 11 et 12 décembre prochains. L'intégralité de la recette ainsi générée sera reversée à l'institut Curie en faveur de la lutte contre le cancer. ■

## Un toast en l'honneur du lycée

Le 22 septembre, les professeurs du lycée Robert Schuman, sa direction ainsi que les personnels administratifs et techniques ont répondu présent à l'invitation du Maire, Jean-Marie Brétilon. A cette occasion, ce dernier, accompagné du Député, Michel Herbillon, et du Sénateur, Christian Cambon, ont eu tout le loisir de dire la joie que l'implantation de ce lycée a suscitée, leurs espoirs d'un établissement d'excellence pour les jeunes Charentonnais comme les Mauritiens et enfin de formuler leurs vœux de réussite au monde scolaire. ■



## Un nid d'espoir pour l'accès à l'éducation

Le 19 septembre s'est tenue l'Assemblée générale puis la soirée de gala de l'association Nid d'Espoir. Cette association humanitaire, placée sous le parrainage de Stéphane Diagana et appuyée par l'A.F.C., intervient pour soutenir et scolariser les orphelins de Lebialem, village camerounais très touché par le virus du Sida. Aujourd'hui ce sont 25 enfants qui sont fiers de prendre chaque jour le chemin de l'école grâce à l'association d'Elisabeth Akwalabeng (présidente) et d'Odile Diagana (vice-présidente). Si vous aussi vous voulez leur venir en aide, vous pouvez contacter E. Akwazabeng au 06.88.14.92.65 ou par mail : [lenidespoir@hotmail.fr](mailto:lenidespoir@hotmail.fr)



## NOUVEAUX HABITANTS

# Si ma ville m'était contée...

Le 3 octobre dernier, les nouveaux Charentonnais ont été nombreux à répondre présent à l'invitation que la Ville leur avait lancée pour partager, avec leurs élus, une visite guidée de la commune.

Après avoir été accueillis par l'équipe municipale et le Député de la circonscription, Michel Herbillon, les visiteurs,

guidés par Hervé Gicquel, Premier Maire adjoint, et Michèle Lejeune, responsable des archives de Charenton, ont découvert les quartiers de Charenton et leur histoire, les équipements publics et les emplacements voués à de beaux et grands projets.

Ce tour de ville une fois terminé, les nouveaux habitants ont été reçus à

l'Hôtel de Ville par le Maire, Jean-Marie Brétilion, avec lequel ils ont partagé le verre de l'amitié. Une matinée fort appréciée par les participants qui, pour beaucoup, ont ainsi pu découvrir la richesse de Charenton au passé, au présent et au futur et se sont ainsi mieux appropriés la ville qui est à présent la leur. ■



**Moro et Mansour, Charentonnais depuis presque un an**  
Je travaille loin. Ma vie ressemble à celle de beaucoup d'autres : le matin, je pars tôt, le soir je rentre tard, si bien que mon fils connaît mieux la ville que moi. Grâce à cette visite, j'ai enfin une vision globale de Charenton. Cette opération permet d'avoir une perspective de la ville dans le temps : ce qu'elle fût, ce qu'elle est aujourd'hui et ce vers quoi elle tend sous l'impulsion d'élus qui n'hésitent pas à rencontrer les habitants et à parler de Charenton avec passion.

**Céline, William et le petit Simon, Charentonnais depuis juillet**  
Nous étions des parisiens dans l'âme et pourtant c'est sur Charenton que nous avons imaginé notre projet de vie familial : proximité du Bois de Vincennes, prestations et services proposés pour les enfants, commune dynamique sans les inconvénients de la banlieue, voilà en un même lieu tout ce que nous voulions pour nous et nos enfants.



**Sophie, Charentonnaise depuis mars**  
J'aime l'histoire en général et j'ai besoin de connaître le passé de la ville que j'habite pour mieux me l'approprier. Charenton, on s'y adapte d'autant plus aisément que son ambiance quasi de village ne laisse aucune place à l'anonymat.

**Stéphanie, Charentonnaise depuis septembre**  
Nous sommes arrivés il y a très exactement une semaine ; autant dire tout le bien que nous pensons de ce type de rendez-vous car bien que Charenton soit une ville à taille humaine, nous ne connaissons pas tous les quartiers, ni l'emplacement des différentes structures publiques. Ainsi, nous commençons tout de suite de plain pied notre vie dans cette ville qui sera à présent la nôtre.



## FISCALITÉ LOCALE

# La Ville se distingue par la stabilité de ses taux d'imposition

L'équipe municipale tient ses engagements : développer un haut niveau de services à la population et une politique d'investissements soutenue sans augmenter les taux de la fiscalité communale.



### Les impôts locaux pour un service public de qualité

En 2009, les dépenses utiles au bon fonctionnement des services publics proposés par la Ville représentent près de 39 millions d'euros. Les impôts locaux, qui représentent plus d'1/3 de ces recettes communales courantes, sont par conséquent nécessaires à la garantie d'un service public de qualité à l'ensemble des Charentonnais.

## Des impôts locaux faibles et stables à Charenton

Les 16 villes du Val-de-Marne entre 20 000 et 50 000 habitants	Taxe d'habitation		Taxe foncière	
	Taux 2009 en %	Classement	Taux 2009 en %	Classement
ALFORTVILLE	15,17	6	18,38	5
CACHAN	17,19	11	20,69	9
<b>CHARENTON-LE-PONT</b>	<b>9,94</b>	<b>1</b>	<b>14,85</b>	<b>2</b>
CHOISY LE ROI	15,26	7	24,77	16
FRESNES	16,45	10	23,21	14
LE KREMLIN BICETRE	13,96	5	23,20	13
LE PERREUX SUR MARNE	10,96	2	19,54	8
L'HAY LES ROSES	18,38	12	22,52	11
NOGENT SUR MARNE	15,46	9	19,06	7
ORLY	15,45	8	18,09	4
SUCY EN BRIE	22,12	15	21,17	10
THIAIS	11,07	3	10,89	1
VILLEJUIF	19,10	13	24,35	15
VILLENEUVE SAINT GEORGES	21,81	14	18,51	6
VILLIERS SUR MARNE	24,39	16	23,04	12
VINCENNES	13,31	4	17,44	3
<b>TAUX MOYEN DES 47 COMMUNES DU DEPARTEMENT</b>	<b>14,49</b>		<b>18,78</b>	

### Une politique d'abattements volontariste

Pour favoriser encore davantage les Charentonnais, la municipalité pratique une politique d'abattements favorable en matière de taxe d'habitation. En effet, en plus des abattements obligatoires, la Ville fait bénéficier ses contribuables de deux abattements facultatifs :

- un abattement supplémentaire pour charge de famille (5%) qui porte l'abattement à 15% pour les 2 premières personnes à charge et à 20% à partir de la troisième ;

- un abattement général à la base au taux maximum autorisé (15%). L'objectif de cette politique est de réduire la base imposable des Charentonnais et, par conséquent, leurs cotisations.

Ainsi, à titre d'exemple, une famille ayant deux enfants à charge bénéficie d'une réduction de sa cotisation 2009 de taxe d'habitation de plus de 200 euros grâce aux abattements facultatifs votés par la Ville.

Depuis 2004, les taux des 3 taxes "ménages" (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) appliqués par la Ville demeurent inchangés et inférieurs aux taux moyens des 47 communes du département.



## Pourquoi mes taxes d'habitation et foncière augmentent-elles quand même ?

### Composition de votre taxe d'habitation et taxe foncière



**Le Conseil Général du Val-de-Marne a augmenté son taux de taxe d'habitation de 6,5 %** : le taux passe de 6,42 % à 6,84 %.

+6,5%



**L'Etat a augmenté la valeur locative des biens immobiliers à hauteur de 2,5%.**

Cette revalorisation annuelle est destinée à compenser l'évolution du coût de la vie supporté par l'ensemble des collectivités territoriales.

+2,5%



**Contrairement à l'an passé, la Région Ile-de-France n'a pas augmenté son taux de taxe foncière en 2009.**

\* La Région n'intervient que dans le calcul de la taxe foncière

0%



**Charenton n'augmente pas ses taux** tout en offrant aux habitants :

- une haute qualité de services publics,
- un budget au volume d'investissements important,
- une politique d'abattements volontariste.

0%



**Hervé Gicquel,**

Premier Maire-adjoint chargé des Finances,  
des Ressources Humaines et des Moyens Généraux

Alors que la tendance nationale des collectivités territoriales est à la hausse des impôts locaux, Charenton fait une nouvelle fois la démonstration de la stabilité en ne révisant pas ses taux.

Et même, si comme les autres villes, Charenton n'échappe pas à la diminution de ses recettes, nous avons à cœur de préserver au mieux le pouvoir d'achat des ménages charentonnais tout en leur offrant un haut niveau de qualité de service public.



## EN BREF...

### Agenda électoral pour le CMJ édition 2009/2011

Les candidatures des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> sont à présent closes. Dans quelques jours, chaque élève du Collège La Cerisaie et Notre-Dame-des-Missions va recevoir un programme regroupant l'ensemble des projets qui seront soumis au vote. Chacun aura le temps de réfléchir avant de se rendre entre le 23 et le 27 novembre prochain dans son bureau de vote. Les résultats, que le Charenton Magazine ne manquera pas de relayer, seront affichés dès la première semaine de décembre dans les deux collèges et à la Mairie. Le nouveau CMJ ainsi constitué prendra ses fonctions début décembre.

### Le monde bouge, et vous ?

Dans le cadre de l'édition 2009 de la semaine de la solidarité internationale, Aliaj propose aux jeunes Charentonnais :

- **Samedi 14 novembre** : Festival "le monde bouge... et vous" ? Départ pour le Pavillon Baltard (Joinville-le-Pont) à 16h depuis l'espace Jeunesse Aliaj. Réservations et renseignements au 01.46.76.44.51

- **Du lundi 16 au samedi 21 novembre** :

#### Portes ouvertes aux associations !

Tous les jours, de 16h à 19h, expositions val-de-marnaises "Bouge toi de toi", "Objectif A-venir", "Zahoud'Art" ainsi que le "Petit plus".

- **Mercredi 18 novembre** :

De 14h à 17h : Grand jeu de l'oie et quizz autour du monde

De 16h30 à 18h : Théâtre "Zahoud'Art"

- **Vendredi 20 novembre** :

De 20h à 20h30 : Rencontre au retour du Voyage Solidaire au Sénégal, avec Frédéric Dramé

De 20h30 à 22h30 : projection d'"Indigènes", film réalisé par Rachid Bouchareb, sorti au cinéma en 2006.

- **Samedi 21 novembre** : Accueil des associations de 14h à 18h. De 19h30 à 21h30 : Concert Rap (entrée gratuite).

### Avis de recherche

Aliaj recherche des bénévoles pour accueillir les collégiens et les accompagner dans leur scolarité. Contact et renseignements : 01.46.76.44.58 ou marion.fuzon@aliaj.fr.



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

# L'heure des bilans

**La fin de mandat du CMJ a sonné et avec elle l'heure du bilan ; un bilan présenté par les quinze jeunes\* au Conseil municipal du 12 octobre dernier.**

Les élèves, issus des deux collèges de la ville, avaient été élus en novembre 2007. Depuis, avec l'aide des animateurs d'Aliaj, de Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint et Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ, ils n'ont eu de cesse de se mobiliser au sein de cinq commissions. Ces actions, les internautes ont pu régulièrement les suivre sur le site entièrement repensé par les jeunes conseillers : [www.charenton.fr/cmj](http://www.charenton.fr/cmj).

#### Commission culture

Pour découvrir une autre culture tout en partageant un bon moment, le CMJ a imaginé un grand concours BD et Manga. Les deux éditions de cet événement annuel ont remporté un vif succès.

#### Commission événements

Pour célébrer le début des vacances d'été, un grand bal a été organisé fin juin. Coordination, organisation, décoration, invitation et accueil des participants ont représenté un gros investissement de la part des jeunes conseillers.

#### Commission technologie, information et communication

Sous l'impulsion des conseillers, une équipe de journalistes en herbe issus

des deux collèges s'est formée. Au programme : des réunions, des visites sur le terrain, des interviews, des critiques culturelles pour la réalisation d'un journal trimestriel distribué à tous les élèves charentonnais du CM2 à la 3<sup>ème</sup>.

#### Commission sécurité routière et aménagement urbain

Une réflexion s'est engagée sur la pratique du vélo et des déplacements doux en milieu urbain. Au final, trois randonnées à vélo dans la ville ont été organisées et le CMJ n'a pas manqué de participer activement aux journées dédiées à la Sécurité routière.

#### Commission sports et loisirs

L'ambition de cette commission était de faire connaître de nouveaux sports et d'organiser des sorties. C'est chose faite avec la découverte d'un skate park et des initiations en club au tir à l'arc ou au badminton.

Un grand bravo à l'équipe sortante pour tout ce travail et cette implication dans la vie locale. Leur dernier acte en qualité d'élus sera leur participation à la cérémonie intercommunale du 11 novembre qui se déroulera à Saint-Maurice. ■

# La sécurité, c'est pas jouer !

Du 14 au 21 septembre, l'association ADATEEP et les chauffeurs de cars de la Ville sont allés à la rencontre des élèves des écoles élémentaires et maternelles pour leur apprendre les règles de sécurité indispensables dans un transport collectif.



L'objectif était de les sensibiliser aux consignes de sécurité en tant qu'usagers des transports en commun et développer en eux un comportement de citoyen responsable à partir d'une situation vécue.

Exemple : quitter rapidement un véhicule dans une situation à risque. Ce dernier point a d'ailleurs donné son nom à cette session d'animations : "Sortir Vite".

Une animation intitulée "Sortir Vite" a été proposée par l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP) et les agents communaux en charge de la conduite des cars scolaires de la ville.

Cette thématique n'est pas anodine car, tout comme pour les exercices d'évacuation d'établissement scolaire, il est important que les élèves soient formés à l'évacuation rapide d'un autocar.

L'ADATEEP s'est donnée pour objet l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans les transports collectifs de jeunes. C'est pourquoi elle n'a de cesse d'être force de proposition au plus haut niveau de l'administration et d'intervenir auprès des scolaires tout au long de l'année.

**La sécurité  
des scolaires  
au cœur  
des impératifs  
municipaux**

## Des règles simples mais nécessaires

Pour parvenir à une réelle réflexion de l'enfant sur le sujet et parvenir ainsi à dégager des règles simples à appliquer en cas de nécessité, l'animation se déroule en deux temps : en situation, au sein même d'un véhicule de la ville, en présence du chauffeur puis, en classe devant un film.

## Près de 2000 élèves formés

Durant une semaine consacrée dans toute la France à la mobilité et à la sécurité routière, les bénévoles de l'association sont allés à la rencontre des élèves charentonnais.

Cette action de proximité, menée pour la première fois, semble avoir trouvé chez les élèves un véritable écho.

Ceux-ci sont à présent parés pour les visites et voyages scolaires qui ponctueront agréablement leur année 2009/2010. ■



## Rappel

### Avis d'imposition et prestations périscolaires

Afin de calculer les tarifs inhérents aux prestations périscolaires (restauration scolaire, accueil de loisirs, accueils du soir en maternelle et en élémentaire) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les parents d'élèves sont invités à envoyer une copie de leur avis d'imposition 2008, avant le lundi 30 novembre, au service Enfance 16, rue Sully - 01.46.76.47.80.

## CENTRE D'IVRY/PARIS XIII

# Débat public le 12 novembre

Comme vous l'annonçait il y a plusieurs semaines Charenton Magazine, le centre de valorisation énergétique des déchets ménagers d'Ivry/Paris XIII va être remplacé par un centre de valorisation énergétique et biologique. Afin d'éclairer sa décision, le Syctom, en charge de ce dossier, a ouvert en septembre un débat public.

Les acteurs de ce projet important, viendront à la rencontre des Charentonnais le **jeudi 12 novembre de 20h à 23h à l'Espace Toffoli**. Ce débat sera le vôtre, il est organisé pour que chacun puisse s'exprimer sur son cadre de vie de demain, sur le projet, son opportunité, ses objectifs et ses principales caractéristiques. Les questions inhérentes aux impacts environnementaux et sanitaires du traitement des déchets à Ivry/Paris XIII, ainsi que sur les mesures de contrôle et de suivi, seront particulièrement au cœur des échanges. ■

**Afin d'informer les habitants, une exposition se tiendra à l'Hôtel de Ville du 13 au 20 novembre 2009 (horaires d'ouverture : 9h - 17h30).**

## FORMATION C.N.F.P.T.

# Charenton, ville emblématique pour ses pistes cyclables

Lorsque la Ville a engagé sa politique d'installation de pistes cyclables, elle s'est imposée de consulter systématiquement, à chaque nouveau projet, le Conseil général et le Conseil régional. Certes cette attitude lui a valu d'obtenir des subventions bienvenues de ces deux collectivités, mais aussi de démontrer la conformité exemplaire entre chaque projet et la réalité du terrain et surtout de faire largement connaître ses initiatives.

Aussi, lorsque le C.N.F.P.T. (Centre de formation des agents de la Fonction publique territoriale) a consulté le Département et la Région pour connaître la ville la plus emblématique, c'est naturellement Charenton qui fut citée. Ainsi, le 14 octobre, la Ville est devenue, pour un après-midi, une salle de classe géante pour des étudiants qui de cette manière emporteront un peu de Charenton de retour dans leurs collectivités respectives. ■



## Enquêtes légales

### STIF/TNS Sofres

Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France et la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France ont décidé de réaliser jusqu'en avril 2010 une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les Franciliens. La réalisation de cette enquête a été confiée à TNS Sofres. Elle se déroulera en face-à-face au domicile des habitants tirés au sort et préalablement informés de la venue d'un enquêteur (lui demander sa carte d'accréditation). Bien que cette enquête ne soit pas obligatoire, la participation de chacun revêt son importance pour concevoir les politiques de transports de demain.

### INSEE

Jusqu'en janvier 2010, l'Insee réalise une enquête sur le patrimoine des ménages. Quelques habitants vont être sollicités sur Charenton. A cette occasion, un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte l'accréditant.

En cas de doute, sur l'identité d'un sondeur, contacter la Police municipale au 01.43.68.02.93

PASSERELLES VICTOR HUGO ET EMBARCADÈRE

# Un effort de solidarité envers les personnes handicapées

**Conformément à la réglementation en vigueur, la commune met en place un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Ceci signifie que les déplacements d'un point à un autre de la ville doivent être pensés de manière à être accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite.**

Avec l'arrivée du nouveau lycée, la question des passages des voies de chemin de fer par des élèves ou des professeurs à mobilité réduite et handicapés s'est naturellement posée. Jusqu'ici, aucune des deux passerelles, Embarcadère ou Victor Hugo, ne permettait de répondre légalement aux déplacements de ces personnes.

## Vers plus d'accessibilité

La passerelle de l'Embarcadère nécessitant des travaux trop lourds (mise en place puis maintenance d'un ascenseur) pour devenir accessible à tous, il a été proposé que le plan d'accessibilité vers et depuis le lycée s'exerce en priorité par la passerelle de la rue Victor Hugo "revue et corrigée".

Jusqu'à présent, il existait un système d'accès composé de petites marches. Aisé pour les piétons, il n'était pas utilisable par les personnes à mobilité réduite.

La réglementation imposant la réalisation de rampes présentant des dénivelés de 5% maximum et la topographie du lieu ne permettant pas un recul suffisant, la Ville a dû mettre en place pour répondre aux exigences de la loi, non pas une rampe rectiligne, mais un système de "zig-zag".

Par ailleurs, afin de sécuriser encore un peu plus cette traversée, une peinture anti-dérapante a été apposée sur le tablier de la passerelle. Enfin, une jardinière a été aménagée côté rue. Elle sera très prochainement végétalisée.

Autant d'aménagements qui ont pu apparaître déconcertants pour une population composée majoritairement de personnes valides, contraintes aujourd'hui à un parcours plus sinueux que par le passé. Mais c'est aussi un (petit) effort de solidarité qui est demandé aux valides envers nos concitoyens handicapés.

## Confort et sécurité pour les lycéens

En début d'année, le Conseil général et la Ville ont également procédé à l'élargissement d'un trottoir de la rue Arthur Croquette afin de faciliter et de sécuriser les déplacements des lycéens tout en conservant deux voies de circulation pour les automobilistes.

Au croisement de cette voie et de la rue du Cadran, une jardinière végétalisée et fleurie vient compléter cette reconfigu-



ration. Cet aménagement assure davantage de sécurité en accentuant le cheminement des piétons entamé avec la pose des barrières. Les automobilistes sont obligés de ralentir pour entrer rue du Cadran. Son mode de fleurissement, choisi à l'identique de la jardinière située au croisement de la rue de Paris et de la rue Croquette, créera une harmonie propice à l'embellissement de cette sortie de ville.

De son côté, la passerelle de l'Embarcadère, qui débouche à côté du nouveau lycée, va être réaménagée. C'est la raison pour laquelle son accès est interdit aux piétons depuis septembre. Côté rue Croquette, une petite rampe d'accessibilité a été installée tandis que l'escalier donnant sur l'établissement va être complètement démolé vers la mi-novembre afin de laisser place, après environ deux mois de travaux, à un escalier totalement ajouré, droit et avec deux paliers. Ce choix, complété par la mise en place d'un nouvel éclairage public, assurera là encore une meilleure sécurité aux usagers de ce passage. ■

## MONUMENT AUX MORTS

### Un peu de civisme !

Six mois après son inauguration, le comportement incivique de quelques habitants oblige la Ville à intervenir de nouveau sur le Monument aux morts.

Le 8 mai dernier, tout Charenton était fier d'inaugurer sa nouvelle place et son monument aux morts entièrement rénovés. Aujourd'hui, la Ville va être dans l'obligation de faire intervenir une entreprise de restauration sur la marche principale du Monument aux Morts.

Celle-ci, qui porte la plaque commémorant la restauration du monument, est en effet déjà dégradée parce que des amateurs de roller et de skate ont décidé qu'elle était parfaite pour leur servir de tremplin.

#### Des dépenses supplémentaires

Ce comportement n'est pas admissible et ce pour diverses raisons : ces citoyens sans scrupules se mettent en danger

avec de telles pratiques, ils ne marquent aucun respect pour ce que représente ce monument public, enfin, ils obligent la ville à utiliser des fonds publics pour réparer leurs dégradations.

La pierre endommagée va être retraitée puis, dans un second temps, le monument sera **entouré de chaînes maintenues par des bornes**.

Ainsi, il ne sera plus possible d'accéder au monument.

En attendant l'installation de ce dispositif qui représente une dépense supplémentaire de près de 9.000 euros, le comportement citoyen de chacun est exigé comme seul gage de pérennité du monument. ■



## CIMETIÈRE ANCIEN

### Troisième phase achevée

Depuis 2007, Charenton a lancé un plan pluriannuel de rénovation pour le cimetière ancien. Au cours des dernières semaines, les familles des défunts y reposant ont pu constater que la troisième phase des travaux avait débuté sur les deux allées latérales du cimetière.

Ce chantier consistait à reprendre les caniveaux, à refaire l'enrobage des voies, à reprendre les seuils des tombes à l'identique de ce qu'ils étaient avant l'intervention et enfin de procéder à la plantation de nouveaux arbres. L'essence choisie est la même que pour les arbres

plantés lors des précédentes phases. Il s'agit de *Magnolia grandiflora*, spécimens aux grandes fleurs parfumées et au feuillage coriace vert luisant, qui poussent lentement

En ayant fait le choix de n'avoir qu'une seule et même essence sur tout le cimetière, cet espace acquiert, au fil des phases de travaux une nouvelle harmonie.

Prochaine étape en 2010 avec une intervention similaire sur l'allée centrale et les deux latérales. ■

A.E.J.

## Un nouvel espace d'échange et d'information

Depuis la rentrée, le Pôle de Médiation Sociale met à la disposition des 11-25 ans et des familles un nouvel espace d'échange et d'information : l'Accueil Ecoute Jeunes (A.E.J.). Lieu de proximité, il permet aux jeunes d'échanger sur leurs questionnements, leurs difficultés et leurs projets. Avec un travailleur social, Béranger Mesnilgrente, et une coordinatrice jeunesse, Yamina Amara, l'A.E.J. assure une mission de prévention. Il écoute et soutient les personnes accueillies, propose une orientation vers un service approprié (soins, insertion sociale et professionnelle, suivi éducatif, hébergement...), apporte aide et conseils dans la fonction parentale et peut proposer une médiation parent-enfant.

L'A.E.J. est également appelé à mener des actions de prévention et de sensibilisation. Il travaille en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels dans les situations difficiles ou urgentes. ■



L'A.E.J. est en accès libre du lundi au vendredi et se situe au 1<sup>er</sup> étage du C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier situé 21 bis, rue des Bordeaux à Charenton. Les jeunes sont accueillis sur rendez-vous de 9h à 12h et sans rendez-vous de 14h à 17h. Contact par téléphone au 01.45.18.36.44 ou par mail : [aej@charenton.fr](mailto:aej@charenton.fr)

R.S.A.

## Informez-vous auprès du Pôle de Médiation Sociale

Depuis le 1er juin dernier, le Revenu de Solidarité Active (R.S.A.), remplace le Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.) et l'Allocation de Parent Isolé (A.P.I.). Le R.S.A. accompagne et soutient le retour à l'activité professionnelle. Il garantit aux allocataires exerçant ou non une activité, sans ou avec peu de ressources, un revenu minimum défini selon la composition du foyer.

Pour savoir si vous avez droit au R.S.A., n'hésitez pas à vous renseigner auprès de :  
- la Caisse d'Allocations Familiales,  
- l'instructeur du R.S.A. au Pôle de Médiation Sociale.

Ce dernier vous reçoit sur rendez-vous au Centre Communal d'Action Sociale (Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - 01.45.18.36.40) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Vous pouvez également faire le test d'éligibilité au R.S.A. sur le site de la C.A.F. : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) - particuliers. ■

EN BREF...

### Grippe A/H1N1

#### Vincennes, centre de vaccination pour les Charentonnais

La vaccination contre la grippe A H1N1, non obligatoire, va se dérouler dans des centres de vaccination "collectifs" et sera effectuée par des équipes mobiles.

Ouverte à tous, cette vaccination ne se fera pas au gré des desiderata de chacun.

En effet, chaque assuré social va recevoir par voie postale un bon de vaccination lui indiquant le centre le plus proche de son domicile.

C'est à la réception de ce document que la personne pourra se rendre dans le centre indiqué.

**Pour les Charentonnais, il s'agit du centre situé 6, allée Georges Pompidou à Vincennes.**

### Aide locale

#### Prime de chauffage 2010

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue pour l'année 2010 aux Charentonnais retraités ou handicapés, une prime de chauffage d'un montant pouvant aller de 82 € à 117 € selon leurs ressources.

Le dépôt des dossiers doit être effectué **avant le 31 décembre 2009** au service des Aides Légales et Facultatives du Centre Alexandre Portier (21 bis, rue des Bordeaux - de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 sauf le mardi après-midi et le jeudi toute la journée).

Ce dossier devra comporter les pièces suivantes :

- quittance EDF-GDF d'octobre 2009 (ainsi que celle d'octobre 2008 pour les nouveaux demandeurs),
- photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2008,
- photocopie de la déclaration des revenus 2008,
- justificatifs des dernières ressources 2009, ou autre attestation,
- relevé d'identité bancaire ou postal,
- photocopie de la carte d'identité ou d'un titre de séjour (pour tout nouveau bénéficiaire).

Activités ludiques, voyages, maintien à domicile ou habitat en résidence, transports, ... autant de prestations que le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale propose depuis de nombreuses années aux Seniors charentonnais. Des Seniors dont les besoins et les envies ne cessent d'évoluer.

**"Vieillir, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années" \***



**L**es seniors ont des besoins qui évoluent et avec eux les services rendus.

Ils sont avides de partager avec les autres générations. Ils sont souvent très mobilisés pour des activités bénévoles en faveur des grandes causes.

Mais les attentes des jeunes seniors que l'on peut aussi appeler les "baby boomers" sont évidemment très différentes de celles des plus âgés.

Charenton a conservé son organisation initiale afin d'accompagner et de faciliter ces évolutions et que ces dernières soient perçues par les

différentes classes d'âge en termes d'opportunités plus que de contraintes.

En effet, le travail du Service Retraités et de partenaires sociaux et associatifs comme l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Age présidée par Monique Cordier, se doivent de valoriser les échanges entre générations.

Pour autant, un travail important est mis en œuvre pour prendre pleinement en compte les besoins et les envies de chacun car il est bien naturel que l'activité et les besoins des nouveaux seniors ne correspondent pas aux attentes des membres du 4<sup>ème</sup> âge, même si ceux-ci ne sont pas confrontés à des problèmes de dépendance.





Peinture sur porcelaine, bridge favorisent le maintien du lien social.



### Trois questions à...

**Chantal Gratiet**

Maire-adjoint chargée de la vie des Seniors

### L'évolution des Seniors est significative !

En effet, nous recevons une vie en plus ! 15 à 20 ans de bonus ! C'est une révolution sur 3 fronts : le corps d'abord, d'aucuns parlent d'une "2<sup>nd</sup>e adolescence" ; l'esprit : quel sens donner à ce nouvel âge ? la société enfin : que répondre à nos seniors gorgés de vitalité ? Il convient de considérer les seniors dans leur ensemble : une ressource et une force vive ! Et leur permettre de participer à la vie de la cité avec cet atout unique d'être à la fois "actif et oisif". C'est dans ce sens que le Service Retraités travaille. Ainsi, il propose des voyages de découverte à côté de séjours "farniente" ou bien des randonnées qui côtoient des visites moins fatigantes. Nos "petites sorties" de proximité mises en place cet été ont eu un succès fou.

### Quelle est la place du Senior aujourd'hui ?

Ils représentent des enjeux tant économiques qu'urbanistiques ou d'accessibilité, ils sont devenus au cœur de la famille de véritables pivots, ils représentent à tous les niveaux de notre société un poids considérable. Leur présence et leur importance se confirment au travers du bénévolat ou de leur apport dans l'organisation d'événements. Par leur disponibilité et leurs compétences, les seniors nous apportent une contribution essentielle. Donner de la visibilité à leur action, l'inscrire dans une stratégie territoriale peut être le gage de faire de cette génération, une "force de l'âge", une chance et un atout pour la ville et les habitants de demain.

### La retraite peut être aussi synonyme d'isolement. Le Service Retraités est-il un moyen de lutte contre cette problématique ?

Le service Retraités n'est pas "un Gentil Organisateur". Il a pour mission de mettre en place des outils favorisant le lien social, des conditions favorables pour que les seniors "vivent bien" à Charenton. Avec le Pôle de Médiation Sociale, le Service Retraités tente d'aller plus loin et de travailler sur l'isolement qu'il soit lié à un problème financier, de gestion de vie, médical ou encore familial. On ne peut vivre et affronter la vie aujourd'hui que si l'on a confiance en soi, si l'on se sent utile et que l'on éprouve de la joie à aider les autres et être aidé par les autres.

### Un panel d'activités pour la convivialité et contre l'isolement

Tout au long de l'année, les plaquettes trimestriellement éditées par la Ville le prouvent : la diversité des activités proposées par le Service Retraités ne cesse de croître : cours de chant, cours de langue, informatique, couture, broderie, peinture, tournois de jeux de société, activités sportives, culturelles, il y en a vraiment pour tous les goûts !

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aussi des voyages. A titre d'exemple en 2010, les Charentonnais pourront choisir entre : une croisière pour découvrir en douceur et confortablement l'Andalousie en novembre, une thalassothérapie à Hendaye pour profiter de la fin de l'été (fin août/début septembre) pour se détendre avant la rentrée, des séjours de 4 jours qui permettront aux plus curieux de découvrir Londres en prenant, peut-être pour la première fois, l'Eurostar fin mai, ou le Luxembourg en mars.

Malgré l'aspect ludique et culturel de ces séjours, ils n'ont pas pour seule vocation à "occuper" les retraités charentonnais. Ils visent aussi à lutter contre l'isolement des seniors et à favoriser la création d'un lien social fort. C'est dans cet esprit, par



Une journée à Chantilly en octobre dernier.

exemple, que le Service Retraités, à la période estivale, a donné naissance à un nouveau type d'activités : les petites sorties de proximité qui, tout en restant dans un petit périmètre, permettent à nos aînés de sortir de leur quotidien. Il s'agit, par exemple, de se rendre, en bonne compagnie, dans des boutiques uniquement accessibles si l'on a une voiture, ce qui n'est pas le cas de tous les seniors.

Il en va de même pour toutes les autres activités du programme. A titre de rappel, sachez que si vous désirez vous

renseigner ou vous inscrire à des activités proposées dans le Guide des Loisirs Seniors, il suffit de contacter le 01.45.18.36.32. (36.34 ou 36.37).

### Solidarité intergénérationnelle : la Semaine Bleue

Si au cours de l'année, il est bien un moment propice pour lutter contre l'isolement de nos aînés et favoriser la solidarité intergénérationnelle, c'est bien la Semaine bleue, élément important du plan national "Bien Vieillir" largement relayé par la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice.

Cette année encore, les retraités des deux villes ont très largement participé aux 28 animations qui avaient été concoctées à leur rencontre. Spectacle cabaret pour ouvrir les festivités, soirée "Bollywood" pour achever en beauté cette semaine ponctuée de rencontres sportives, de dîner dansants musette ou plus rock, d'ateliers, de spectacles, de loto... Bref, pas une journée ne s'est déroulée sans que plusieurs activités viennent agrémente de bons moments partagés. De l'avis des participants, ce fut particulièrement le cas lors de la journée inter-génération, à laquelle Seniors et enfants des deux communes ont réalisé de concert les mêmes activités.





**Atelier Art floral,  
animé par Mme Girard.**

Grande nouveauté de cette édition 2009 : le forum d'information "Mieux vivre à domicile" qui s'est tenu à l'Espace Delacroix de Saint-Maurice. L'enjeu de ce moment important de la semaine n'était pas seulement de se distraire mais aussi de s'informer. Les Charentonnais et les Mauritiens ont ainsi eu l'occasion de rencontrer en un seul et même lieu les professionnels, les Caisses de retraites, les associations et les services locaux qui oeuvrent tout au long de l'année en

faveur de nos aînés. Beaucoup de Charentonnais ont ainsi découvert le large panel de services que le Centre Communal d'Action Sociale est en mesure de rendre aux personnes âgées qui en ont le plus besoin. La santé est un sujet qui fut également au cœur des discussions, notamment au cours d'une conférence donnée par le Docteur Vincent Leroux, spécialiste de médecine publique.

### **Charenton se mobilise pour prendre le cancer de vitesse**

Prévention, santé, solidarité, voici trois termes qui seront une nouvelle fois au cœur des préoccupations des seniors Charentonnais les vendredi 11 et samedi 12 décembre à l'occasion de la traditionnelle exposition-vente "Ensemble avec l'Institut Curie".

Après 20 ans d'existence à Charenton dont 9 en faveur des recherches pratiquées pour lutter contre le cancer à l'Institut Curie, cette manifestation est devenue une véritable institution qui a permis de récolter, depuis 2001, 182 205 euros pour la recherche. Cette année, les fonds collectés permettront de financer le programme de recherche sur les cellules tumorales circulantes.

L'exposition-vente, organisée par le Service Retraités à l'Espace Toffoli (73, rue de Paris) comptera une vingtaine de stands tenus par des bénévoles (seniors ou associatifs). Les visiteurs pourront y trouver des créations réalisées par des seniors (bijoux, décorations florales,...) ou offertes par les habitants et les commerçants, mais aussi le stand d'Aliaj animé par les élus du Conseil Municipal des Jeunes qui proposeront à la vente des jouets et des jeux collectés lors de la bourse aux jouets de septembre. Projections, conférences, dégustations, tombola et musique sont également prévues.

Deux belles journées en perspective où la solidarité et l'entraide seront largement saluées à travers les générations. ■



**Marie-Louise  
FREYSZ,**

 **Conseillère  
municipale  
déléguée  
à la Résidence  
Jeanne d'Albret**

### **La Résidence Jeanne d'Albret, un foyer logement de qualité**

"Cet établissement, qui porte le nom de la Reine de Navarre plus connue pour avoir donné naissance au futur roi Henri IV, a été inauguré en 1977.

La vocation de la résidence est d'offrir aux retraités seuls, valides et autonomes la sécurité, les commodités et la convivialité qu'ils sont tous en droit d'attendre à leur âge.

Les 40 studios spacieux et fonctionnels (auxquels s'ajoute une chambre d'hôte pour les familles en visite) sont à chaque nouvelle arrivée remis à neuf afin de permettre à chacun de retrouver son lieu de vie habituel grâce à l'apport d'objets et de meubles personnels. De cette manière, ils se sentent pleinement chez eux avec des prestations adaptées, quasi sur mesure.

Répondre à leurs attentes, leur faciliter la vie au quotidien en les aidant dans des tâches administratives, par exemple, leur proposer des services tels que la restauration le midi (qui est ouverte aussi aux non-résidents), le salon de coiffure ou la blanchisserie, leur offrir un cadre de vie agréable, en plein cœur de ville, empreint de convivialité grâce à l'organisation régulière d'animations et, enfin, favoriser la solidarité entre résidents, voici en quelques mots la mission qui est la nôtre.

Avec Laurence Hallak, la directrice, assistée d'une équipe dynamique composée de Sabine, Mireille et Mirette, sans oublier Annick la charmante cuisinière de la société de restauration, j'ai à cœur de tout mettre en œuvre pour que le bien être des résidents perdure."

## Nouveaux visages

Après plusieurs semaines de travaux, ces commerçants charentonnais ont donné un nouveau visage à leurs établissements...

### Osmose

#### Fleuriste/Décorateur floral



114, rue de Paris - Tél. : 01.43.68.15.31

### Pascal Flandrin

#### Boulangerie-pâtisserie



1, rue du Général Leclerc - Tél. : 01.43.68.05.05

## Soirée opérette au Lion d'Or

Daniel Bontemps organise avec la direction du restaurant Le Lion d'Or une soirée intitulée "Opérette 1900". Les grands airs français seront interprétés par la cantatrice Christine Huber accompagnée de Patricia Dupont, professeur au Conservatoire de Charenton. De son côté, le Chef cuisinier proposera aux convives une carte spécialement conçue pour la circonstance. Une soirée à ne pas manquer dès 19h30 le jeudi 12 novembre si vous aimez la musique, la convivialité et les plaisirs de la table.

### Le Lion d'Or

7, rue du Port aux Lions - Tél 01.43.96.15.99

## Nouvelle venue

### Géraldine Tombe

#### Diététicienne

31, rue Gabriel Péri - Tél. : 01.43.76.95.07

## LA CASE DE L'ONCLE PHIL

# Plusieurs vies contre la crise



Il fut cadre dans le transport international puis directeur d'une agence immobilière. Aujourd'hui, il change de vie et a donné naissance en mai dernier à un dépôt-vente au 114, de la rue de Paris. Lui, c'est Philippe Grovel qui, aux manettes de la Case de l'Oncle Phil, lutte à sa manière contre la crise.

### Un recyclage bénéfique pour tous

Son principe est simple : donner une seconde vie aux vêtements pour enfants de 0 à 10 ans, aux jeux, jouets, livres, DVD, articles de puériculture et offrir la possibilité d'acquérir des articles de grande qualité à des prix défiant toute concurrence. En seulement quatre mois, ce sont ainsi plus de 150 "fournisseurs" qui lui ont confié (sur rendez-vous au 01.41.79.04.80) à la vente des articles neufs ou en très bon état et propres, de très grande marque ou d'enseignes plus courantes. Un rayon de prêt-à-porter féminin complète la boutique, quelques vêtements féminins sont également proposés à la vente.

### Mieux que la vente en ligne

Avec Philippe, il est facile de faire des affaires tout en faisant plaisir à un enfant et, contrairement à Internet, chez lui on peut tout tester, tout essayer avant d'acheter. Courant novembre, un site-vitrine, [www.lacasedelonclephil.com](http://www.lacasedelonclephil.com), vous permettra de connaître en temps réel le stock de cette véritable caverne d'Ali Baba, où sans nul doute vous trouverez le bonheur de vos enfants. La Case de l'Oncle Phil - du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h30. ■



## MANGA FANTASIE

# Une boutique atypique

Si vous désirez faire du cosplay<sup>1</sup>, si vous affichez un style vestimentaire Lolita<sup>2</sup>, Gothique ou l'Emo<sup>3</sup> et que vous désirez vous habiller à prix doux, la solution se trouve à Charenton chez Mangas Fantaisie. Haiyan Nortue est tombée sous le charme de la culture mangas et depuis, elle en vit. Initialement installée 37, quai des Carrières, cette Charentonnaise ne proposait jusque là ses modèles qu'aux professionnels. Ayant compris que les adeptes charentonnais et des villes avoisinantes regrettaient de ne pas trouver leur bonheur en banlieue, elle a ouvert, depuis septembre 2009, une boutique où les amateurs peuvent aisément acquérir, sans se ruiner ni à traverser le périphérique, toutes sortes de gadgets, de déguisements de leurs personnages mangas préférés, de tee-shirts, d'accessoires... Inutile de vouloir faire un inventaire, le choix est extraordinaire ! Alors soyez curieux et rendez vous au 26, place Bobillot, du lundi au samedi de 13h à 19h en entrée libre ou sur rendez-vous (au 01.41.79.51.20) le matin. ■

<sup>1</sup> Le cosplay consiste à se vêtir et se maquiller comme son personnage ou sa star préférée. <sup>2</sup> Mode vestimentaire japonaise qui s'apparente aux costumes revêtus par la poupées de porcelaines. <sup>3</sup> Sous-cultures punk, punk hardcore et new wave qui se caractérisent notamment par des codes vestimentaires essentiellement basés sur le noir pour le gothique, sur les couleurs plus vives pour l'emo et souvent accessoirisé.

## ANNIVERSAIRE

# L'église Saint-Pierre de Charenton a 150 ans

En 1859, la paroisse Saint-Pierre déplaçait son foyer religieux dans l'église nouvellement construite au cœur du vieux bourg à l'emplacement du clos des Arquebusiers. Conflans perdait ainsi le siège de la paroisse dont l'église, vendue aux Dames du Sacré-Coeur, fut démolie cette même année.

L'église Saint-Pierre de Charenton célèbre donc, en cette année 2009, ses 150 ans. A cette occasion, la communauté paroissiale convie tous les Charentonnais à venir participer à une grande journée anniversaire le dimanche 15 novembre. Celle-ci débutera dès 11h avec une messe célébrée par le curé de la paroisse Jacques



Habert sous la présidence du Vicairé général, le Père Gérard Béra.

L'après-midi, dès 15h, des visites, des contes et une exposition de photos anciennes seront proposés à celles et ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir l'histoire de ce monument majeur de notre ville.

De votre côté, si vous possédez des documents ou des photos qui peuvent compléter cette exposition, vous êtes chaleureusement invités à les déposer via le site "150ans.saintpierre@laposte.net" ou directement au presbytère, 3, rue Alfred Savouré.

A noter qu'à l'occasion des 150 ans de l'église Saint-Pierre, une conférence s'y déroulera le vendredi 27 novembre prochain de 20h30 à 22h sur le thème de "la place de l'église aujourd'hui dans la société", en présence de Guy Coq, agrégé de philosophie, membre du Comité de rédaction de la revue Esprit et ancien Professeur associé d'IUFM". ■

## DU 16 AU 21 NOVEMBRE

# 4<sup>ème</sup> édition de la Fête des chapeaux

Pour sa 4<sup>ème</sup> édition, est-il encore utile de décrire la Fête des chapeaux, ce moment convivial au cours duquel les commerçants des rues du Général Leclerc, Alfred Savouré, de Paris et de l'avenue Jean Jaurès invitent tous les Charentonnais, quel que soit leur âge, à s'inventer les couvre-chefs les plus originaux et à fièrement parader ainsi chapeautés ?

Cette année, elle se déroulera du lundi 16 au samedi 21 novembre de 14h à 19h. Comme d'habitude, les commerçants ont concocté pour les



participants tout un panel d'animations, d'ateliers, des démonstrations, un goûter, etc. pour le plus grand plaisir de

tous. Nouveauté cette année : une animation spécifique des boulangers qui initieront les enfants à la fabrication du pain qui s'achèvera, naturellement par une dégustation.

Une manière originale et instructive pour nos artisans boulangers de montrer leur savoir-faire et faire découvrir la qualité de leurs produits.

Si vous n'avez jamais tenté cette expérience dense en convivialité et en bonne humeur, n'hésitez pas une année de plus, revêtez votre plus beau chapeau et profitez de ces belles journées ! ■

## FLASH INFOS

# L'actualité de nos jumelages

### CHARENTON - BÜREN :

#### Un voyage riche en enseignements

Les jeunes en formation à la mairie de Büren ont séjourné à Charenton du 3 au 7 septembre dernier. Outre les traditionnelles visites touristiques, ce voyage leur a donné l'occasion d'échanger avec des agents de divers services municipaux : fonctionnements et formations ont ainsi pu être confrontés entre "collègues" européens.

Cette journée s'est conclue par une rencontre amicale avec le Maire, Jean-Marie Brétilion qui leur donna rendez-vous pour le dimanche suivant au Forum des Associations où les jeunes ont fièrement animé le



stand de la ville de Büren ; un moment qu'ils semblent avoir apprécié puisqu'ils se réjouissent déjà de la prochaine participation de Charenton à la manifestation économique "Wirtschaftsschau" qui se tiendra à Büren en mars 2010. ■

### CHARENTON - BORGIO VAL DI TARO :

#### Un jumelage placé sous le signe de la convivialité

Après une participation active au Forum des Associations et un voyage à Borgo Val di Taro, le mois de septembre aura été chargé pour le comité de jumelage italien.

Ceci n'a pas empêché sa présidente, Lidia Mantovani, de concocter un riche programme d'activités comprenant bien entendu les cours de langue mais aussi, chaque 2<sup>e</sup> mercredi du mois, des après-midis "Chantons en italien" durant lesquels seul le plaisir d'entonner des standards italiens est la règle ! Enfin, parce qu'Italie rime avec gastronomie, les Charentonnais sont tous chaleureusement conviés à venir partager, le traditionnel "Minestrone di Natale" (Minestrone de Noël), le 2 décembre à l'Espace Toffoli.

(Rens. pour les cours de langue. 01.43.68.34.12) ■



### CHARENTON-TROWBRIDGE :

#### Programme des activités

Après avoir rencontré pour un week-end une délégation de Trowbridge avant les vacances d'été, les membres du comité de jumelage Grande-Bretagne ont reçu les



visiteurs du Forum des Associations sur un stand entièrement redécoré pour cette nouvelle édition.

Cette participation fut l'occasion de présenter aux Charentonnais les activités proposées par l'association.

Les cours d'anglais sont donnés par des professionnels (dont un

professeur de la Sorbonne) et s'adressent aux débutants comme aux confirmés, aux adultes comme aux enfants.

Renseignements : A. Gouverneur au 06.80.30.62.60.

L'atelier d'expression se déroule tous les lundis de 20h30 à 22h30 à la Maison des Associations. Renseignements :

B.J. Blandet au 06.12.16.42.21. ■



### CHARENTON - ZICHRON YAACOV :

#### Les Marranes enfin à la lumière

Devant plus de 200 participants, Ariane Bendavid, Maître de Conférence en études hébraïques à la Sorbonne, a proposé, le 16 septembre dernier à l'Espace Toffoli, une passionnante conférence sur "Les Marranes". Ce fut une occasion rare de découvrir le destin de ces hommes et de ces femmes, juifs ibériques, qui dès le XV<sup>ème</sup> siècle n'ont eu d'autres choix que l'exil ou la conversion catholique massive. Les Marranes sont ceux qui ont "fait" ce second choix, tout en continuant à pratiquer secrètement leur religion et en la faisant évoluer vers un judaïsme identitaire que l'on retrouve en Occident aujourd'hui encore. ■

## ANNIVERSAIRE

# Solidarité Bébé a 10 ans !



Depuis 10 ans, l'association Solidarité Bébé propose aux familles en difficulté financière une aide alimentaire et vestimentaire pour leurs enfants en bas âge (0 à 3 ans). Afin de célébrer ces 10 ans d'action solidaire et de rendre hommage aux bénévoles actifs, l'association organise un dîner-spectacle le samedi 21 novembre 2009 à l'Espace Delacroix de Saint-Maurice. **Renseignements et inscriptions au 01.45.18.05.85 ou par mail : solidarite-bebe@club-internet.fr. ■**

## COMPAGNIE DES COURTIER JURÉS-EXPERTS PIQUEURS DE VINS DE PARIS



# Une association, trois Mérites agricoles

Le 14 septembre dernier, le Maire, Jean-Marie Brétilon a remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite agricole à Philippe Chabernaud, Pierre François et Olivier Bouche. Tous les trois sont membres de la Compagnie des Courtiers Jurés-Experts Piqueurs de Vins de Paris, association séculaire basée sur Charenton. Cette décoration officielle vient récompenser leur travail bénévole en faveur du maintien et du développement de la qualité des vins et spiritueux français. ■

## PROJ'AIDE

# Charenton aide les associations à se former



respectifs. Le 12 octobre dernier, Charenton accueillait la première session de formation dans la salle Séguier de l'Hôtel de Ville. ■

Construire un projet, comment identifier les étapes qui feront d'une bonne idée un beau projet... autant de questions que les responsables des associations se posent sans trouver une réponse adaptée. C'est pourquoi Charenton, Saint-Maurice et Ivry-sur-Seine, en partenariat avec le Conseil Général, proposent, cette année, des formations pour soutenir les membres actifs de leurs mondes associatifs

## EN BREF...

### A.F.C.

#### Vente de vêtements et de jouets neufs

Le samedi 21 novembre, à la Verrière de Bercy, de 9h à 19h, l'Association des Familles de Charenton organise une exposition-vente de vêtements féminins et de jouets neufs. Ces articles ont fait l'objet d'un don à l'association. Cette dernière pourra donc les céder à petits prix tout en réalisant une recette qui servira à financer ses actions.

Verrière de Bercy - 4, place Henri d'Astier (à côté du centre commercial Bercy 2) - Renseignements au 01.48.93.09.55

### Philatélie

#### Nouveau rendez-vous

Pour l'année 2009/2010, l'association philatélique de Maisons-Alfort, Saint-Maurice, qui compte en son sein bon nombre de Charentonnais, tiendra des permanences les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 10h à midi au 30 bis, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice.

### Ligue contre le cancer Avis de recherche

Le Comité du Val-de-Marne de la Ligue Contre le Cancer recherche des bénévoles pour écouter et accompagner les malades en milieu hospitalier (C.H.U. Henri Mondor, C.H. Intercommunal de Créteil et C.H.U. Bicêtre) une demi journée par semaine. Une formation leur sera proposée. Contacter le 06.07.97.55.96 ou le 01.48.99.48.97

### Téléthon 2009

#### Le monde associatif se mobilise

Le vendredi 4 et le samedi 5 décembre 2009, le monde associatif se mobilisera de 9h à 18h.

Objectif : unir les efforts des associations culturelles, sociales, sportives et des habitants pour faire reculer la maladie.

Au cours de ces deux jours, les habitants pourront participer à des challenges sportifs mais aussi, comme l'an dernier, se promener dans la ville à bord de voitures anciennes grâce aux membres du Lions club et des collectionneurs qui voudront bien se manifester au 06.80.37.37.05.

Charentonnais, les 4 et 5 décembre, mobilisez-vous, on compte sur vous !

## SPORT

# Portraits croisés

La saison 2009/2010 s'annonce chargée en émotions et en performances sportives pour nos clubs de la Saint-Charles Charenton Saint-Maurice Basket-Ball et le Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton (section water-polo) qui évoluent respectivement en Nationale 2 et Nationale 1. Mais au-delà des challenges sportifs, ces clubs vont devoir aussi vivre un moment charnière de leurs histoires respectives : le départ de présidents emblématiques auxquels succèdent deux jeunes dirigeants dynamiques.

## WATER-POLO



### **Firmin Solanès** L'expérience au service de tous

Firmin Solanès, 69 ans, a été président du CN Marne Charenton durant 17 ans, ce qui le classe au second rang des présidences les plus longues après Télémaco Gouin. Cet homme expéri-

menté, charismatique et toujours disponible, n'a pas compté son temps et son énergie pour faire progresser le club, sa deuxième maison de cœur où il évoluait aux côtés de son épouse Huguette, secrétaire du club et officielle à la table lors des rencontres de water-polo. Avec lui, les effectifs ont plus que triplé, les créneaux de cours se sont démultipliés, les offres de services étendues. C'est à lui, en effet, que pour la 5<sup>ème</sup> saison consécutive, le club peut s'enorgueillir d'apprendre à nager aux 6 - 12 ans en cours collectifs le mercredi après-midi. Généreux par nature, il a insufflé cette qualité au club qui chaque année s'implique dans l'organisation du Téléthon et contribue ainsi à l'achat de fauteuils roulants pour les jeunes malades. Une générosité qu'il ne réserve pas qu'au club charentonnais puisqu'il est aussi, entre autres, Président de la Commission Fédérale de water-polo, trésorier du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France, trésorier adjoint de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports), ...

Le club lui doit enfin une dernière saison époustouflante et pleine de satisfaction avec en prime un titre de champion de France et une place en Nationale 1 pour l'équipe première de water-polo. ■

### **Nicolas Marischaël** Un héritage entre de bonnes mains

Pour cette nouvelle saison qui démarre sur les chapeaux de roues, Nicolas Marischaël succède à Firmin Solanès à la tête d'un club qu'il connaît bien puisque son père, René, le présida pendant les 10 glorieuses années durant lesquelles le CN Marne Charenton fut le 2<sup>ème</sup> club français de water-polo et participa à 4 coupes d'Europe des Clubs champions. C'est également un grand connaisseur du water-polo puisque lui-même fut un athlète de haut niveau, 89 fois international et membre de l'équipe



de France aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988. Aujourd'hui, ce Charentonnais, père de trois enfants, est reconnu pour ses talents de chef d'entreprise. Il est, en effet, le digne représentant de la 3<sup>ème</sup> génération d'une famille

d'artisans maître-orfèvres. Autant dire que cette double "casquette" de grand sportif et de dirigeant va lui être particulièrement précieuse à la tête du club. Nul doute qu'il pourra s'appuyer largement sur l'ensemble de son bureau, ses entraîneurs et ses joueurs pour faire perdurer l'esprit conquérant et convivial du club charentonnais. ■

## BASKET-BALL

### Gérard Schopfer

La rigueur pour un nouveau départ

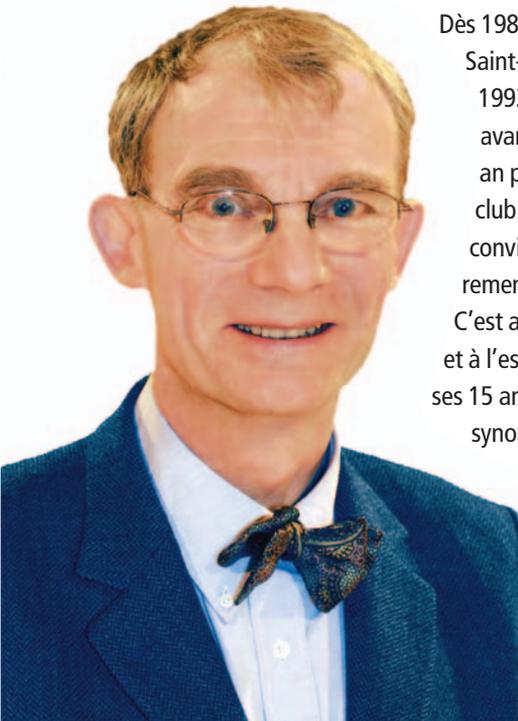
Le basket-ball et Gérard Schopfer, c'est doublement une histoire d'amour : la passion du joueur sur le terrain, l'amoureux d'une épouse qu'il a rencontrée grâce au sport. Rien d'étonnant dans ce cas lorsqu'il explique sa longue carrière de bénévole en ces termes : "je voulais rendre au basket ce qu'il m'avait donné".

Dès 1982, il inscrit ses enfants à la Saint-Charles où il entre en 1993 au comité directeur avant d'en prendre la tête un an plus tard. C'est alors un club convalescent qu'il convient de redresser financièrement et sportivement.

C'est ainsi que, grâce à sa rigueur et à l'esprit conquérant du club, ses 15 ans de présidence vont être synonymes d'ascension pour

l'équipe première depuis 5 ans en Nationale 2, mais aussi pour la formation des plus jeunes et la création d'une école d'arbitrage. Bref, 15 ans à vous "user" un homme

qui quitte la présidence du club pour trouver le temps de se livrer à sa deuxième passion, la musique, à son passe-temps, la généalogie et à sa famille. Il reste au comité directeur et cède la présidence sans crainte à un successeur qu'il espérait, à un jeune plein d'enthousiasme pour lequel il avait eu un "coup de cœur" dès 1994. ■



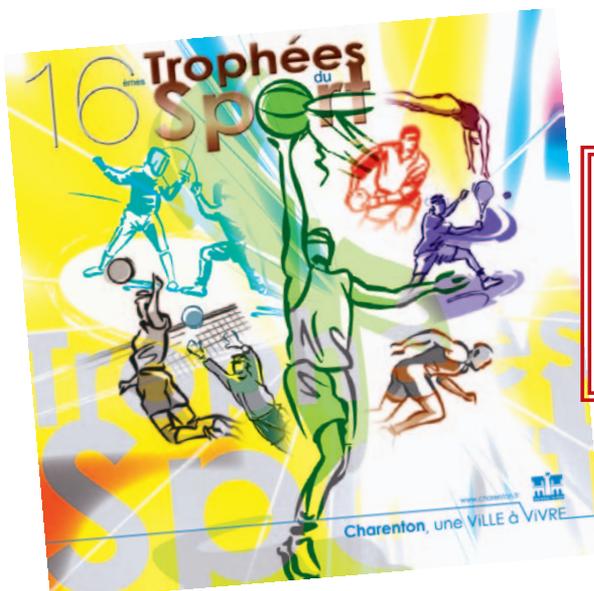
### Fabrice Canet

Comme une évidence

Agé aujourd'hui de 36 ans, Fabrice Canet compte 28 années de basket derrière lui. Bien qu'ayant débuté à Maisons-Alfort, il décide, à sa majorité, de signer à Charenton où il devient joueur, entraîneur et encadre différentes catégories. Membre du comité directeur depuis l'âge de 19 ans, il a collaboré avec



l'ancien Président, Gérard Schopfer, pendant près de quinze ans, pour faire de ce club une référence nationale en termes de formation. Parallèlement à cette vie associative, il a effectué des études dans la communication qui lui ont valu d'entrer à la Fédération Française de Basket-Ball en 1998 en qualité d'attaché de presse et d'être à présent responsable des relations presse de la FFBB et de l'équipe de France masculine. C'est donc lui qui côtoie les stars françaises de la NBA, Tony Parker, Boris Diaw et autres Ronny Turiaf, lorsqu'elles rejoignent l'équipe nationale. Cette brillante carrière professionnelle l'empêchant de continuer à entraîner, il a donc choisi de troquer sa tenue de coach pour enfile celle d'arbitre avec laquelle il "sévit" en Pro A, avec l'espoir de s'y maintenir. A la tête de la Saint-Charles, il mettra tout en œuvre pour que le club joue son rôle de lien social, tout en maintenant la qualité de sa formation sportive et éducative. ■



**VENDREDI  
 27 NOVEMBRE 2009 -18H  
 COMPLEXE NELSON PAILLOU  
 RENDEZ-VOUS AUX  
 16<sup>èmes</sup> TROPHÉES  
 DU SPORT**

## Les Journées Européennes du Patrimoine 2009

## Exposition "Nicolas Untersteller, un prix de Rome à Gravelle"

Du 17 septembre au 10 octobre, l'Espace Art et Liberté de Charenton-le-Pont a accueilli une belle exposition consacrée à Nicolas Untersteller.



Le vernissage s'est déroulé en présence d'invités prestigieux tels que Louis-Paul Untersteller (fils du peintre, ici en photo), son épouse Gildas, Emmanuel Schwartz (Conservateur de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts) et Bruno Foucart (Professeur honoraire à l'université de la Sorbonne), auteur de la préface du catalogue.

L'exposition qui a attiré de nombreux visiteurs présentait une cinquantaine des œuvres de l'artiste, la maquette préparatoire de la fresque de l'église des Saints-Anges gardiens à Saint-Maurice, ainsi qu'une exposition historique sur le quartier Gravelle, où se situe l'église des Saints-Anges gardiens.

Une exposition dont on entendra certainement parler au-delà de nos frontières communautaires...

### Les conservatoires vous donnent rendez-vous...

#### Journée Navarra

Les élèves violoncellistes du conservatoire charentonnais et leur professeur Paul Julien vous donnent rendez-vous le **12 décembre prochain** pour une journée consacrée à André Navarra : cours public à 15h et concert à 19h30 en présence des anciens élèves du Maître.

Renseignements et réservations au 01.46.76.68.00

#### Heure Musicale

Les Professeurs des conservatoires de la Communauté de Communes se produiront le **13 décembre à 16h au TVO** à l'occasion d'une Heure Musicale célébrant le bicentenaire de la naissance de Joseph Haydn.



Comme dans toute la France, la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice a participé, les 19 et 20 septembre derniers, aux Journées Européennes du Patrimoine. 1 310 visiteurs se sont rendus sur les 9 sites ouverts sur la Communauté de Communes. Au rang des grands succès, on peut citer : les balades contées, les visites libres et commentées par Mylène Sarant de l'église des Saint-Anges gardiens à Saint-Maurice, la visite de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, la lecture d'archives et enfin les visites commentées par Jean Guilcher de l'orgue de la Chapelle de Conflans.

## 100 flûtes + 100 saxos = Un concert pas comme les autres

C'est un concert "hors norme" qui s'est déroulé, le 3 octobre dernier au Centre des Bords de Marne au Perreux-sur-Marne, à l'occasion du Festival d'Ile-de-France. Imaginez : 100 flûtes et 100 saxophones interprétant tous ensemble "Studi per l'intonazione del mare", œuvre du compositeur contemporain Salvatore Sciarrino... Parmi les musiciens, une quinzaine d'élèves flûtistes et saxophonistes du conservatoire André Navarra accompagnés de leurs Professeurs, Thierry Durand et Davy Basquin, qui ont pu vivre une expérience musicale hors du commun.



## PROGRAMME

### 91<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice

Cette année, les cérémonies officielles de l'Armistice du 11 novembre 1918 organisées par la Communauté de Communes se dérouleront sur le territoire de Saint-Maurice d'après le programme suivant :

- 9h30 : Service de car pour les Charentonnais - Rendez-vous place Aristide Briand
- 9h40 : Rassemblement devant l'Eglise Saint-André de Saint-Maurice
- 9h45 : Messe pour la "Paix et pour les morts de toutes les guerres"
- 10h30 : Service de car pour les Charentonnais - Rendez-vous place Aristide Briand
- 10h45 : Départ du défilé jusqu'au Monument aux morts de Saint-Maurice
- 11h15 : Service de car pour les Charentonnais - Rendez-vous place Aristide Briand
- 11h30 : Cérémonie officielle, place Charles de Gaulle à Saint-Maurice
- 11h45 : Formation du cortège et défilé jusqu'à l'Espace Delacroix à Saint-Maurice
- 12h : Partage du verre de l'amitié

**Pour Charenton, le retour en car est assuré.**

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACCUEILLE...

### Le Conseil départemental de la FNACA

Occasion conviviale de se retrouver entre comités, les conseils départementaux sont aussi le moment propice de débattre de sujets prépondérants pour le monde combattant.

Prochain rendez-vous pour la FNACA : le vendredi 27 novembre à Charenton.



Le vendredi 27 novembre, le Comité Val-de-Marne de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) organisera à Charenton son conseil départemental.

Ces rencontres sont toujours riches en échanges et discussions autour de sujets propres à la FNACA tels que les missions juridiques et sociales de l'association, les questions liées à la mutuelle des adhérents, les nouveautés proposées par leurs centres de vacances.

Nul doute que des sujets nationaux comme la reconnaissance officielle de la date de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la Mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie ne manquera pas de s'inviter au cœur des débats à l'instar de la revalorisation de la retraite du combattant ou encore de la pérennisation de l'Office National des Anciens Combattants. Devoir de mémoire oblige, un dépôt de gerbe sera effectué au pied du monument aux morts de Charenton. Ce moment propice au recueillement au nom de celles et ceux qui ont péri au nom

de la Patrie sera l'occasion de remettre à certains membres de la FNACA la médaille du combattant.

Si le sérieux est incontestablement de mise au cours de ces conseils départementaux, la bonne humeur et la joie de se retrouver entre représentants et porte-drapeaux des différentes communes du Val-de-Marne ne manqueront pas au cours du déjeuner et de la cérémonie de clôture.

Celle-ci sera marquée, cette année, par la prise de parole de Pierre Magnier, le président départemental, et le verre de l'amitié offert par la Communauté de Communes de Charenton - Saint Maurice.

Deux jours plus tard, bon nombre des congressistes se retrouveront à nouveau à Charenton, et plus particulièrement à l'Espace Toffoli (47, rue de Paris ou 12, rue du Cadran), pour participer à la traditionnelle journée "Choucroute" organisée par le comité charentonnais de la FNACA.

Sa présidente, Nicole Molvot se tient à la disposition de toutes les personnes désireuses de passer une bonne journée au 01.43.53.09.68. Attention, les inscriptions seront closes dès le 15 novembre.

## BIBLIOTHÈQUES

### Une rentrée littéraire réussie



A chaque rentrée littéraire (et maintenant il y en a deux !) c'est le même problème : comment ne pas se perdre dans le dédale de tout ce qui paraît ? On estime cette année à près de 650 les romans français et étrangers parus ces dernières semaines.

Face à la médiatisation croissante de ce phénomène culturel et parce qu'ils avaient à cœur de mettre en valeur les fonds de leurs établissements,

les bibliothécaires de la Communauté de Communes ont décidé de s'inscrire à leur manière dans ce mouvement ludique de la vie littéraire française. Aussi ont-ils eu cette année une bien belle idée : organiser leur propre rentrée littéraire.

Pour y parvenir, rien de plus simple : ils ont choisi une date, le samedi 3 octobre, puis ont lancé les invitations à tous les amoureux des livres, aux curieux, aux indécis... Ils ont ensuite réuni 50 titres nouvellement acquis par les bibliothèques dans une bibliographie offerte aux participants, les ont mis en exposition à la bibliothèque Paul d'Espinassous car un livre, c'est avant tout un bel objet qui prend vie au creux d'une main... et le tour était joué, le public conquis...

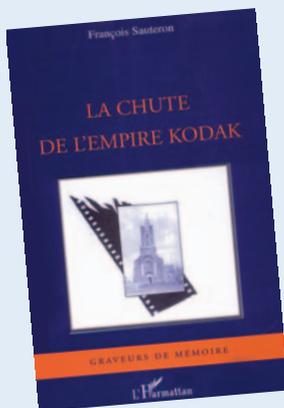
Durant plus d'une heure, les bibliothécaires se sont faits tour à tour conseillers, critiques littéraires ou lecteurs publics pour le plus grand plaisir des personnes présentes dont certaines ont pu faire valoir leurs propres impressions de lecteurs... Bref, un premier "Vol de nuit" en plein jour à Charenton des plus réussis !

## COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE

### Un nouveau roman de François Sauteron

François Sauteron réussit dans tout ce qu'il entreprend : étudiant en sciences, il est aussi diplômé en sciences humaines. Directeur des Ressources Humaines chez Kodak-Pathé hier, il est aujourd'hui historien du cinéma, conférencier, scénariste de bande dessinée et romancier.

Après "Une si jolie usine", roman publié l'an dernier et ayant rencontré un très beau succès, cet infatigable Charentonnais réitère avec "La Chute de l'empire Kodak", suite de son précédent ouvrage. Il s'agit d'un livre impitoyable car il raconte l'effondrement d'un mythe industriel. C'est un récit fort parce qu'il n'est pas imaginaire et que la dislocation de cet empire est avant tout synonyme d'un cortège de drames non pas romanesques mais humains. Au final, un livre vrai, rédigé avec émotion et humour par un témoin privilégié, un livre à ne pas manquer pour celles et ceux qui s'intéressent à la mémoire industrielle de notre département et à ceux qui en ont fait l'histoire.



*La Chute de l'empire Kodak, François Sauteron, édition L'Harmattan, collection "Graveurs de Mémoire", 188 pages.*

## PETITES BRÈVES DE BIBLIOTHÈQUES...



### Ateliers Internet

Les bibliothécaires vous rappellent que des ateliers thématiques, de découverte de l'ordinateur, des

initiations au multimédia, etc. sont ouverts gratuitement à tous les Charentonnais et Mauritiens sur simple inscription au **01.46.76.69.21**.

### Rendez-vous

- Depuis le **13 octobre et jusqu'au dimanche 31 décembre** : exposition "Comment sont faits les livres" - Entrée libre - Bibliothèque Paul d'Espinassous Secteur Jeunesse - 1<sup>er</sup> étage

- **Samedi 14 novembre à 11h** : rencontre mensuelle "Bébé bouquine", pour les enfants de 6 mois à 5 ans et leurs parents Bibliothèque Paul d'Espinassous Secteur Jeunesse - 1<sup>er</sup> étage

- **Mercredi 18 novembre à 15h** : spectacle de marionnettes "Boîte à malices" A partir de 3 ans - Entrée libre - Espace Toffoli 73, rue de Paris/12, rue du Cadran

Renseignements au **01.46.76.69.00**

## EXPOSITIONS

**Véronique Pinson et Evelyne Portmann**, dessins et peintures sur papiers  
**Du lundi 16 novembre au jeudi 7 décembre 2009**  
du lundi au jeudi, 15h-19h  
et sur rendez-vous  
Galerie Actée - 114, rue de Paris,

**Florence Desserin**  
**Du mardi 8 décembre au jeudi 31 décembre 2009**  
Espace galerie Grain de charme  
6, rue du Général Leclerc  
[www.graindecharme.fr](http://www.graindecharme.fr)

## CARREFOUR DE L'EMPLOI

# Une 13<sup>ème</sup> édition dont le succès ne doit rien à la chance

Comme chaque année, la Communauté de Communes a participé au Carrefour de l'emploi qui s'est tenu le 24 septembre dernier au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne

Comme les précédentes, cette 13<sup>ème</sup> édition du Carrefour de l'emploi fut un moment privilégié pour le développement de l'emploi régional. Animée par neuf collectivités de l'Est parisien dont la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice, cette manifestation est un véritable catalyseur entre les demandeurs d'emplois et les entreprises qui recrutent : entre ces deux acteurs, pas d'annonces impersonnelles, pas de C.V anonymes, juste des hommes et des femmes appelés, qui sait, à travailler demain ensemble.

Au programme, de très nombreux stands d'entreprises de tous secteurs confondus, mais aussi des organismes de formation, des associations et des institutions. L'équipe de la Direction de l'Economie et de l'Emploi ainsi que Patrick Ségalat, Maire-adjoint de Charenton, chargé des commerces, des associations et de l'emploi et Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton n'ont pas manqué d'être très présents tout au long de la journée.

A l'issue de ces quelques heures d'échanges et de rencontres, promesses de rendez-vous, coordonnées et C.V ont été échangés. Nul ne connaît encore les résultats que l'emploi régional tirera de cette opération, mais Charenton Magazine ne manquera pas de vous en dresser un bilan exhaustif et concret.



De gauche à droite, Alain Guetrot, Maire-adjoint de Saint-Maurice, Patrick Ségalat, Maire-adjoint de Charenton, Michel Camux, Préfet du Val-de-Marne, Olivier Girard, Conseiller municipal de Charenton et Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton.



## GALA DU CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

### Ambiance conviviale et débat prestigieux

Après le Sénat en mai 2008, la 2<sup>ème</sup> soirée de gala du Club Gravelle Entreprendre a été organisée le 30 septembre dernier au restaurant Le Cap Seguin à

Boulogne. Ce "dîner-débat" auquel ont participé 36 membres du club, s'est déroulé, sous la présidence de Philippe Jouanny, Président du Club Gravelle Entreprendre, en présence des premiers Maires-adjoints de Charenton et de Saint-Maurice, Hervé Gicquel et Alain Guétrot, de Patrick Ségalat, Maire-adjoint chargé des commerces, des associations et de l'emploi sur Charenton. Outre un délicieux dîner et l'intérêt de se rencontrer entre entrepreneurs, cette soirée de prestige fut aussi l'occasion de s'interroger sur le thème "Qu'est-ce qui a changé dans l'Autorité ?" et de suivre l'intervention de Pierre-Henri Tavoillot, Maître de conférences à l'Université Paris IV-Sorbonne et Président du Collège de Philosophie.

## MATINALE DU CLUB



### Agenda du club

Le Club Gravelle Entreprendre organisera sa prochaine matinale la semaine du 16 novembre sur le thème : "Les outils pour mieux connaître ses clients" à l'Espace Toffoli, 12 rue du Cadran à Charenton. Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site Internet du Club : [www.club-gravelle.com](http://www.club-gravelle.com)

## GROUPE CHARENTON DEMAIN

### AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY : LE CHAÎNON MANQUANT

Rejoindre Vincennes depuis Arcueil en vélo : il s'agit de l'un des 19 itinéraires cyclables mis en place par le Conseil général du Val-de-Marne. Or, à l'intérieur de cet itinéraire, l'avenue de Lattre de Tassigny, qui se partage entre Charenton et Saint-Maurice, ne propose aucun aménagement cyclable.

La volonté du Conseil général est donc de permettre aux vélos, dans le sens montant comme dans le sens descendant de l'avenue de Lattre, de circuler plus aisément.

Conscients des difficultés que cela pouvait occasionner pour les riverains, pour la circulation automobile comme pour l'accès aux commerces, les deux Maires, Jean-Marie Brétillon et Christian Cambon, ont proposé plusieurs amendements au projet préconisé par le Conseil général.

La réunion publique du 6 octobre dernier a permis de dégager **une très forte majorité autour du compromis** qui a été trouvé : un aménagement cyclable en grande partie intégré dans la circulation sera créé dans le sens de la montée côté Saint-Maurice. Une piste cyclable sera réalisée dans le sens de la descente côté Charenton en déplaçant le mobilier urbain existant et en agrandissant le trottoir piétonnier.

A l'heure du Grenelle de l'Environnement, **il importe de rééquilibrer les moyens de déplacement, de diminuer les vitesses et d'offrir aux générations futures un cadre de vie harmonieux.**

La réalisation de cet aménagement cyclable en est l'un des éléments.



Les élus du groupe Charenton Demain

## GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

### QUELS PROJETS POUR NOS ÉCOLES ?

Le bilan de la rentrée scolaire dressé par la majorité municipale dans le dernier *Charenton Magazine* se veut positif. Nous pouvons en effet nous féliciter que le nouveau Lycée ait été livré dans les délais par la Région Ile-de-France et que l'école maternelle *La Cerisaie* ait été rénovée. En revanche, d'autres annonces sont moins réjouissantes : à *Valmy*, une seconde classe de grande section a été transférée à l'école primaire d'en face ; à *Aux 4 Vents*, des préfabriqués ont été installés dans la cour de la Mairie ; à *Port aux Lions*, une classe de maternelle a été fermée obligeant les enseignants à accueillir 30 enfants par classe. Relayant la parole des parents d'élèves, nous avons depuis plusieurs mois attiré l'attention de Monsieur le Maire sur les augmentations d'effectifs dans nos écoles. **Notre population augmente, rajeunit et nos écoles devront accueillir de plus en plus d'élèves, les chiffres sont incontestables !** A la rentrée 2010, plus de 700 élèves devront être scolarisés dans les écoles primaires *Aristide Briand*. Les conditions d'accueil des enfants ne pourront être satisfaisantes. Déjà le nombre d'élèves déjeunant à la cantine a tellement augmenté qu'il ne permet plus un accueil dans de bonnes conditions. La maternelle des *4 Vents*, rue Gabriel Péri, est coupée en deux dans l'attente du dénouement d'un feuillet dont le principal protagoniste est un promoteur immobilier. Et d'ores et déjà nous savons que le projet de construction de la nouvelle école sera insuffisant pour faire face à l'afflux des nouveaux habitants de ce quartier. L'idée d'un redécoupage de la sectorisation scolaire serait à l'étude mais cela ne pourra se faire sans concertation et ne résoudra pas le problème de sureffectifs. Le groupe **Réunir pour Changer** renouvelle donc sa proposition de création d'un groupe scolaire suffisamment grand pour absorber les besoins, maternelles et primaires, du "nouveau" quartier *Gabriel Péri* et permettant de désengorger le groupe scolaire *Aristide Briand*, contrairement au projet actuel de la majorité municipale de 8 classes.

Le 10 octobre 2009,  
Notre blog : <http://ps-charenton.fr>



Jeanne STEFANI  
groupe "Réunir pour Changer"

## GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

### PROCÉDURE DES MARCHÉS PUBLICS : FAISONS LE POINT !

Un **marché public** est un contrat conclu entre une collectivité publique (pour nous : la ville de Charenton-le-Pont ou la Communauté de communes) et des entreprises afin de leur commander fournitures, services ou travaux. La loi encadre cette procédure afin de garantir le libre accès aux marchés publics, l'égalité de traitement entre les candidats et le **contrôle de l'usage des deniers publics**.

Ce dernier principe est particulièrement vital pour des élus minoritaires qui peuvent ainsi donner leur avis sur les procédures et les candidats. C'est le rôle primordial de la **Commission d'appel d'offres (CAO)**.

Or, nous constatons depuis le début de la mandature que **les marchés publics charentonnais rencontrent de nombreux déboires**.

Tantôt, **les appels d'offres sont déclarés infructueux**, faute de candidat au prix fixé ! D'où un report des travaux et parfois un changement de procédure avec un marché découpé en lots (allotissement) - beaucoup plus difficile à contrôler - tels les travaux de la maternelle *La Cerisaie*.

Tantôt, les travaux s'avèrent défectueux comme la réfection de la toiture de l'école primaire *Desnos*. Pire : les candidats peuvent ne pas évaluer correctement les appels d'offres et se retrouver dans **l'impossibilité de répondre à leurs engagements contractuels**. Ils demandent alors une rallonge budgétaire par avenant comme pour le marché de nettoyage des locaux municipaux.

Le recours fréquent aux **avenants** augmente bien évidemment le coût prévu des marchés et fausse le prix initial passé dans l'appel d'offres.

Cerise sur le gâteau, le Maire et Président de la communauté de communes peut désormais signer des **marchés de travaux jusqu'à un montant de 5,15 millions d'euros HT**, sans - s'il le souhaite - en référer à quelque commission que ce soit et le choix des prestataires se fera en cercle réduit... Heureusement, l'autorisation d'engager les travaux revient tout de même au conseil municipal ! Notre groupe, **exclu de la commission d'appel d'offres à cause de la représentation proportionnelle décidée par la loi**, ne peut se prononcer sur les procédures mises en place, sur les éléments techniques contenus dans les appels d'offres et au final sur le choix des candidats retenus.

Voici la raison pour laquelle, dans la grande majorité des cas, **nous nous abstenons sur ces délibérations**, ce qui ne nous empêche pas d'être vigilants sur la réalisation de ces marchés.



Marie-Hélène Rougeron,  
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric

# Chaque mois, Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

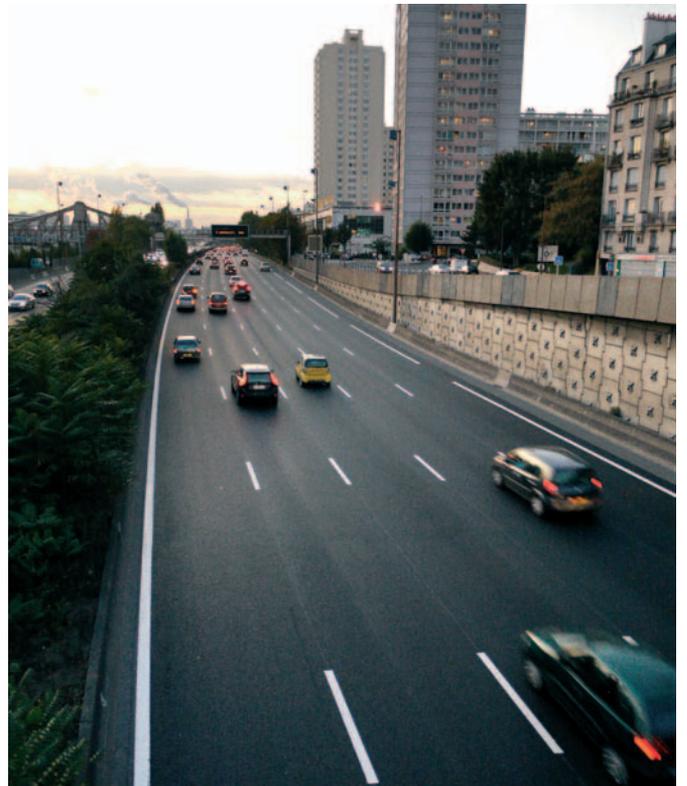
**J**e constate que beaucoup de déchets encombrants jonchent les trottoirs de Charenton des jours durant. Cela contribue à dégrader notre cadre de vie. Que comptez-vous faire pour y remédier ? Jean-Pierre C.



**Charenton Magazine :** Nous ne pouvons que vous donner raison devant ce constat déplorable d'une recrudescence d'actes inciviques. Ces dépôts sauvages d'encombrants ne sont plus acceptables. Les encombrants sont collectés les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mardis du mois, sur l'ensemble de la ville entre 6h30 et 12h30. Ils doivent donc être sortis la veille, et uniquement la veille du jour de la collecte, à partir de 19h30. Il est intolérable qu'en dehors de ces périodes précises, on puisse continuer à trouver des matelas, des sommiers et des meubles divers sur les trottoirs de la ville. Certes, les personnels municipaux, particulièrement consciencieux et souhaitant que le cadre de vie ne se dégrade pas, avaient pris l'initiative d'enlever ces encombrants chaque fois que cela leur était signalé, en dehors des périodes de collecte. Mais on ne peut plus continuer ainsi car c'est un travail supplémentaire particulièrement ingrat. Aussi, les encombrants ne sont plus ramassés en dehors des jours de collecte. Par ailleurs, des consignes ont été données à la police municipale de verbaliser très fermement les contrevenants.

**L'**autoroute A4 a été l'objet de travaux conséquents durant plusieurs nuits. A quoi ont-ils servi ? Françoise M.

**C.M. :** La Direction des Routes d'Ile-de-France (DIRIF) a en effet entrepris un certain nombre de travaux durant l'été sur l'autoroute A4. Les chantiers entrepris ont eu pour but d'améliorer la sécurité des usagers et le confort des riverains. La chaussée était très dégradée sur certaines portions de l'axe routier entre la porte de Bercy et Saint-Maurice (ornières, fissurations de la route, tassement des remblais). Le Maire de Charenton insiste régulièrement sur la nécessité de protections phoniques dans ce secteur de Charenton où les riverains sont exposés 24h/24 aux nuisances. L'intervention de la DIRIF a permis de refaire complètement le bitume, contribuant également à diminuer très légèrement le niveau sonore.



## Dernière minute : Charenton candidate à l'expérimentation sur les ondes

En réponse à plusieurs questions de lecteurs au sujet des antennes-relais de téléphonie mobile et même si les experts de l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) ont publié un rapport rassurant, la ville de Charenton vient de se porter candidate pour l'expérimentation lancée par le Ministère de l'Ecologie tendant à diminuer l'exposition aux radiofréquences des antennes relais de téléphonie mobile. Nous vous tiendrons informés dans un prochain numéro des suites données à cette candidature.

# Inscription sur les listes électorales



**Si vous ne l'avez pas déjà fait, c'est maintenant ! et jusqu'au jeudi 31/12/2009**

**Pièces à fournir :**  
- Carte nationale d'identité ou passeport  
- Justificatif de domicile (quittance EDF ou téléphone)  
- Pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de la personne qui héberge.

## RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en novembre 1993 doivent venir se faire recenser de novembre 2009 à février 2010. Ceux nés en décembre 1993 doivent venir se faire recenser de décembre 2009 à mars 2010.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

## AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Samedi 8h30 à 12h - Tél. 01.46.76.46.50

## NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

### JUILLET 2009

Tom ARCHAMBAULT  
Olivier GRIFFIN  
Ruben JEANNE-ROSE  
Emmy MATEOS  
Elisa PIADÉ  
Moïse ZAOUI  
Paul ROUSSEAU  
Yohan TAÏEB  
Marlon ALRICHE--LECOMTE  
Anaïs VILASEQUE  
Elyes KARMOUS

### AOÛT 2009

Ruth ELKOUBI  
Lior NAMAN  
Lucille ALBAN--GUILLERM  
Bastien JULLIARD  
Kenzi KHEDIMI  
Sean O'GARA--MIKOL  
Joshua ABBOU  
Acil MAHIOUFE  
Yasmine BEN BOUSSAD  
Maylis NOUANI  
Lena LAGUËS  
Neha LAFONTAINE  
Manon BONSERGENT--OLAVARRIETA  
Paul LANGLOIS  
Sacha ADATTO  
Eyal SELLAM  
Clara LE LOUARNE  
Charlie LABORIE  
Corentin HOURTE  
Alone SEBBAG--SENTIER  
Solal ABÉCASSIS  
Gabriel PARTOUCHE  
Alexandre BESSON  
Cassandra VEILLON  
Jules TARAVEL  
Ange HISQUIN  
Enzo THUILIER  
Laura LAUWERS  
Elodie DENIS  
Elly BOUKHOBZA

## MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

### AOÛT 2009

Tharath CHAN et Sieu Ty TRAN  
Natacha DIOT et Julien ROUCOULES  
Virginie OVONO et Thierry ABELOKO  
SERENE TEO alias ZHANG SHU'É  
et Gilles RUELLAN  
Céline DINOCOURT  
et Nicolas GUILLAUME  
Soizig FRAGOLA et Olivier GOISET  
Saloua BENLAANAYA et Hatem REZGUI  
Miao SHEN et Gilles GARAUULT

### SEPTEMBRE 2009

Estelle AZOULAY et Jérémy TAÏEB  
Mylène KTORZA et Franck MAROUANI  
Sharona D'AVILA et Julien BENDAVID OHAYON  
Camila SORIANO BATISTA et Pierre VERJUS  
MA THIDAR OO et Henri DUMAS  
Fanny MANSBENDEL et Benjamin MONNIER  
Joymma ALLA et Saravanan VALMY  
Beatriz SOSA et Julien CLARI  
Sarah SAKR et Damien CIZERON  
Céline CANIZARES et Baptiste BIDAULT

## DECES

Avec nos sincères condoléances

### JUILLET 2009

Denise GYGER Veuve MAGNIER  
Elisabeth BRIZEMEURE  
Jacqueline BOUKOBZA Epouse TOPOR

### AOÛT 2009

Monique MARIÉ épouse DUPUICH  
Jeanne BERTHON  
René BAILLY  
Paulette MONIER veuve PLISSIER  
Colette VIALE veuve SABOURET  
Martine HOUPEAUX veuve LERATE  
Pierre DELAFAYE  
Joël ODILE  
Pierre SÉJALON

### SEPTEMBRE 2009

Henri SAILLANT

**@ Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués**

**Jean-Marie Brétillon**  
Maire de Charenton-le-Pont  
Conseiller général du Val-de-Marne  
jean-marie.bretillon@charenton.fr

**Hervé Gicquel**  
1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des Finances,  
des Ressources humaines et des Moyens généraux  
herve.gicquel@charenton.fr

**Valérie Fruaut**  
Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
valerie.fruaut@charenton.fr

**Pierre Miroudot**  
Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pierre.miroudot@charenton.fr

**Marie-Hélène Magne**  
Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation  
et de l'enseignement secondaire  
marie-helene.magne@charenton.fr

**Jean-Pierre Cron**  
Maire-adjoint - chargé de l'environnement,  
du patrimoine et du cadre de vie  
jean-pierre.cron@charenton.fr

**Patrick Ségalat**  
Maire-adjoint - chargé de la vie associative,  
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
patrick.segalat@charenton.fr

**Benoît Gailhac**  
Maire-adjoint - chargé des sports  
benoit.gailhac@charenton.fr

**Chantal Lehout**  
Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
chantal.lehout@charenton.fr

**Chantal Gratiet**  
Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
chantal.gratiet@charenton.fr

**Anne-Marie Thierce**  
Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-  
tions institutionnelles et du partenariat économique  
am.thierce@charenton.fr

**Michel Van den Akker**  
Conseiller municipal délégué à la Prévention/Santé,  
aux personnes en situation de handicap  
et à la maison médicalisée  
michel.vandenakker@charenton.fr

**Laure Levy Settbon**  
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
laure.levy-settbon@charenton.fr

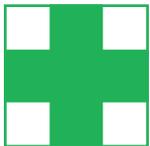
**Pascal Turano**  
Conseiller municipal délégué à la prévention  
et à la sécurité publique  
pascal.turano@charenton.fr

**Jean-Marc Boccara**  
Conseiller municipal délégué à l'animation  
jean-marc.boccara@charenton.fr

**Olivier Girard**  
Conseiller municipal délégué  
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
olivier.girard@charenton.fr

**Marie-Louise Freysz**  
Conseillère municipale déléguée  
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret  
marie-louise.freysz@charenton.fr

**Standard téléphonique  
au 01.46.76.46.76**



**SANTÉ**

**Permanences  
pharmacies**

- **Dimanche 1<sup>er</sup> novembre**  
Nguyen - 14, rue Victor Hugo  
Tel. 01.43.76.62.32
- **Dimanche 8 novembre**  
Bernhard - 68bis, rue de Paris  
Tél.01.43.68.00.38
- **Mercredi 11 novembre**  
Auger - 10, place de l'Europe  
Tél.01.49.77.56.56
- **Dimanche 15 novembre**  
Pradeau - 3, place des Marseillais  
Tél. 01.43.75.14.68
- **Dimanche 22 novembre**  
Mortillaro - 58 bis, quai des Carrières  
Tel. 01.43.68.43.50
- **Dimanche 29 novembre**  
Nguyen - 14, rue Victor Hugo  
Tel. 01.43.76.62.32
- **Dimanche 6 décembre**  
Krief - 54, rue de Paris  
Tel. 01.43.68.01.41
- **Dimanche 13 décembre**  
Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc  
Tel. 01.43.96.44.93

**SAMI**

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le  
samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi  
que les jours fériés de 8h à 24h.  
**Appelez le 15.**

**Police-Secours**

26, rue de Conflans  
Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

**Pompiers**

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

**COLLECTE SÉLECTIVE**

**Jours de ramassage**

- **Les containers verts**  
(ordures ménagères) :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- **Les containers marrons**  
(multi-matériaux) :  
mardi et vendredi.
- **Les containers bleus**  
(verre) : vendredi.
- **Les encombrants et les déchets  
d'équipements électriques et élec-  
troniques (D3E), pour tous :**  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois.

**Félicitations aux mariés !**

Le 26 septembre, Monsieur et Madame  
Pierre Dulac, puis le 17 octobre Monsieur  
et Madame Maurice Thomas, respecti-  
vement entourés de leurs familles et de  
leurs amis ont renouvelé, à l'occasion  
de leurs noces d'or, leurs vœux 50 ans  
après leur mariage.  
Charenton Magazine les félicite  
pour ces beaux exemples d'amour  
et de longévité.



16<sup>èmes</sup>

# Trophées du Sport



**Vendredi 27**  
novembre 2009  
à 18h30

Complexe  
**Nelson Paillou**  
rue Jean Jaurès

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



Charenton, une VILLE à VIVRE